

Rétrospective sur le français parlé en Ontario

Julie Boissonneault

Number 41, 2016

Réflexions sur les quatre siècles de présence française en Ontario

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1038961ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1038961ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boissonneault, J. (2016). Rétrospective sur le français parlé en Ontario. *Revue du Nouvel-Ontario*, (41), 197–231. <https://doi.org/10.7202/1038961ar>

Rétrospective sur le français parlé en Ontario

JULIE BOISSONNEAULT
Université Laurentienne

*Une langue n'est pas une structure figée,
elle est aussi une mouvance et un devenir¹.*

Parlée depuis des siècles en Amérique du Nord, la langue française, dans toute sa diversité, fait, depuis la mi-20^e siècle, l'objet de travaux et d'enquêtes de la part de linguistes « de traditions intellectuelles variées² » qui s'intéressent à son évolution et à ses caractéristiques linguistiques, à savoir les traits qui se maintiennent, ceux qui se transforment et ceux qui voient le jour dans les usages qu'en font les locuteurs³. Ces études inscrivent le français qui y est parlé dans les espaces géopolitiques qu'il occupe et tiennent compte d'une panoplie de facteurs pour en expliquer l'évolution et les particularités.

¹ Pierre Léon, « Préface », dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. x.

² Luc Baronian, « Les français d'Amérique : états des faits, état de la recherche, perspectives futures », *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 9, n° 2, 2006, p. 17.

³ Je tiens à remercier Ali Reguigui qui a critiqué constructivement la première version de cet article, ainsi que les évaluateurs anonymes qui m'ont fourni de précieux conseils.

L'étude du français en Amérique du Nord ouvre [ainsi] une fenêtre sur l'histoire du français, du fait que les variétés américaines constituent une sorte de réservoir qui permet de redécouvrir des formes ayant disparu des variétés régionales où [...]. Elles nous renseignent aussi sur le développement diachronique de la langue dans les colonies⁴.

Terreau propice à la variation de par la dispersion géographique de ses locuteurs, leur parcours historique et leur statut minoritaire, les français parlés en Acadie, en Louisiane et au Québec ont été beaucoup étudiés, bien que ceux des isolats linguistiques des États-Unis⁵, des provinces de l'Atlantique (notamment de Terre-Neuve⁶), de l'Ouest canadien⁷ et de l'Ontario l'aient été également. C'est de ce dernier – le français parlé en Ontario ou le franco-ontarien⁸ – dont il sera question dans cet article.

⁴ Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Halten (dir.), « Introduction », dans Albert Valdman et coll. (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, PUL, 2005, p. 8.

⁵ Voir, entre autres, *Revue de l'Université de Moncton* (Numéro intitulé « Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description »), vol. 37, n° 2, 2006; Albert Valdman et coll. (dir.), *Le français en Amérique du Nord... op. cit.*

⁶ Ruth King et Gary Butler, « Les Franco-Terreneuviens et le franco-terreneuvien », dans Albert Valdman et coll. (dir.), *Le français en Amérique du Nord... op. cit.*, p. 169-185.

⁷ Voir notamment l'ouvrage de Robert A. Papen et Sandrine Hallion (dir.), *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, PUL, 2014; *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 16, n°s 1-2 (Numéro spécial sur les parlers français de l'Ouest canadien), 2004.

⁸ Les linguistes qui utilisent le vocable « franco-ontarien » pour parler de la langue française en Ontario ne sont pas nombreux. Parmi ceux qui le font, notons Robert Papen et Sandrine Hallion (*À l'ouest des Grands Lacs... op. cit.*, p. 5) et Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Halten (*Le français en Amérique du Nord... op. cit.*, p. 10).

L'Ontario français⁹ a fait l'objet d'un nombre considérable d'études menées, entre autres, dans des perspectives historiques, sociologiques, démographiques et politiques. On s'est toutefois davantage intéressé aux usagers de la langue et aux facteurs qui agissent sur eux – à savoir qui parle français, où le parle-t-on et pourquoi le parle-t-on ou ne le parle-t-on plus – qu'à la parole même des locuteurs franco-ontariens. Dans le cadre de ce numéro spécial de la *Revue du Nouvel-Ontario*, consacré aux quatre siècles de présence française en Ontario, il nous a paru judicieux de jeter un regard, même si ce n'est que succinctement, sur ce que révèlent les travaux sur le franco-ontarien. D'autres articles ayant déjà dressé des états des lieux complets¹⁰, nous proposons un survol des grands constats qui s'en dégagent, en faisant valoir les forces endogènes et exogènes qui agissent sur lui. Notre but est de dégager l'essence de ce que font ressortir ces études, de faire valoir la complexité des questions qu'elles soulèvent et de réfléchir aux recherches qui demeurent à faire. La réflexion

⁹ Le concept de l'Ontario français a vu le jour dans le contexte des changements sociopolitiques des années 1970 et s'est forgé « en tant que construction historique et identitaire grâce, entre autres, à l'apport des historiens, des sociologues, des artistes, des dramaturges et des littéraires [qui ont puisé dans le] *vacuum* identitaire laissé par l'éclatement du Canada français. [La] nouvelle identité valorise une dimension territoriale et linguistique tout en étant marquée par la condition minoritaire qui définit son projet politique, soit celui de créer des espaces symboliques et politiques structurés disposant d'une reconnaissance juridique [...] » (Stéphane Lévesque et coll., « Conscience historique des jeunes francophones d'Ottawa : sentiment d'appartenance franco-ontarienne et récit du passé », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 40, 2015, p. 179-180).

¹⁰ Voir, entre autres, Raymond Mougeon, « Perspective sociolinguistique sur le français en Ontario », dans Aidan Coveney et coll. (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 155-190; Terry Nadasdi, « Le français en Ontario », dans Albert Valdman et coll. (dir.), *Le français en Amérique du Nord...*, op. cit., p. 99-115.

se présente en cinq temps. Le premier volet sur la variation linguistique ouvre sur la problématique à l'étude et sur la démarche que nous avons privilégiée. Nous présenterons ensuite, en trois volets, quelques variantes linguistiques qui ont fait l'objet d'études sur le franco-ontarien, selon qu'elles touchent la structure et la grammaire, le lexique et la prononciation. En conclusion, nous revenons sur la complexité de l'étude du franco-ontarien et proposons quelques pistes pour la poursuite des recherches.

1. Perspective variationniste

Il n'y a pas de langue qui échappe à la variation. Signe d'une langue vivante et bien portante, la variation provoque généralement des jugements sur ce qui est acceptable dans une communauté linguistique et sur ce qui ne l'est pas. Ces jugements se traduisent par des préceptes sur le « correct » et par des mises en garde sur le « fautif ». Cette variabilité soulève aussi souvent, chez les non-spécialistes, l'idée d'une certaine « bâtardisation » de la langue, cette dernière étant jugée à l'aune d'une langue soutenue qui sert de référence, souvent écrite, parfois de provenance exogène, érigée en idéal.

Or, la variation linguistique est inévitable lorsqu'une langue est parlée par une masse critique d'individus et lorsqu'elle est d'usage sur un grand territoire. C'est le cas de la langue française en Amérique du Nord, mais aussi de ses manifestations diverses en Ontario.

Le français parlé en Ontario – ou le franco-ontarien – s'inscrit dans l'une des deux grandes variétés de français en Amérique du Nord, la variété dite laurentienne, appelée ainsi en raison de l'aire de colonisation française

le long des rives du Saint-Laurent¹¹. De ce fait, il partage des caractéristiques avec les autres français qui en sont issus, dont le franco-québécois, le franco-manitobain, le franco-albertain, le fransaskois, mais il en diffère en raison du milieu dans lequel il a évolué. Peut-on voir dans cette différenciation des variétés ou des sous-variétés du français laurentien? La réponse n'est pas encore évidente. Nous y reviendrons.

Or, pour avoir une juste mesure du dynamisme et de la vitalité de la langue, il importe de tenir compte de la variation qui s'y opère, bien que ce ne soit pas chose aisée puisqu'elle se joue sur plusieurs tableaux. La variation diatopique, motivée par l'espace, inscrit la langue dans des aires géographiques, dans des régions données, et tient compte du brassage démographique de ses locuteurs au fil de son histoire. Ces espaces peuvent être mouvants, voire abstraits, « [l]a répartition des faits de langue s'accommod[ant] mal de limites politiques des provinces¹² ». C'est ainsi qu'on retrouve en Ontario des distinctions géo-politico-historiques dans les grandes régions où se

¹¹ Selon Marie-Hélène Côté, « [l]e français laurentien correspond aux variétés non acadiennes parlées au Canada » (« La longueur vocale devant consonne allongante en contexte final et dérivé en français laurentien », dans Carmen Leblanc et coll., *Vues sur les français d'ici*, Québec, PUL, 2010, p. 50). Dans la distinction qu'il fait entre le *domaine laurentien* et le *domaine acadien*, Claude Poirier entend, par le premier « l'espace où est pratiquée la variété anciennement appelée "franco-canadienne", soit la plus grande partie du Québec et toutes les aires francophones du Canada qui se trouvent à l'ouest de celui-ci. Cette appellation s'oppose à *domaine acadien*, lequel renvoie de nos jours à un ensemble de régions plus ou moins isolées à l'est du Québec, les plus importantes étant situées dans la province du Nouveau-Brunswick » (« L'assibilation des occlusives /t/ et /d/ au Québec : le point sur la question », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, PUL, 2009, p. 385).

¹² Claude Poirier, *ibid.*, p. 384-385.

sont produits les peuplements de Français ou de Canadiens français. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, on tend à parler des régions où se trouvent les grands bassins de francophones : le Centre et le Sud-Ouest (Toronto, Welland et Windsor), l'Est (le long du tracé de la frontière québécoise et ontarienne), et le long du corridor de la transcanadienne vers le Nord-Est (Hearst, Timmins, Sudbury) ainsi que vers le Nord-Ouest (Sault-Ste-Marie, Dubreuilville, Nakina, Thunder Bay).

À ces distinctions diatopiques, s'ajoutent la variation diastratique (que nous qualifierons de « sociolectale »), celle des « strates sociales » marquées par le sexe, par l'âge, par la profession, par l'instruction, entre autres, et la variation diachronique, qui s'opère dans le temps et qui peut, ici aussi, être énoncée en fonction de l'âge¹³. Finalement, le parler des locuteurs francophones – comme ailleurs – varie sur le plan diaphasique, c'est-à-dire selon le contexte situationnel ou le style propre aux individus : on parle alors de registres, de différences entre l'oral et l'écrit, de français vernaculaire et de français véhiculaire – aussi qualifié de normé, de standard – celui-ci étant véhiculé sur la scène publique par les médias et les instances administratives, en particulier, et inculqué et reproduit par le système scolaire.

De surcroît, rendre compte de la variation qu'engendre cette multitude de facteurs est une tâche fastidieuse, d'autant que la variabilité se manifeste par 1- des variations segmentales et suprasegmentales (dans la production de certains phonèmes et dans la prosodie de la langue), 2- des variations morphologiques (dans les usages se rapportant au code grammatical), 3- des variations syntaxiques (dans la structure et la formulation des énoncés),

¹³ On peut alors parler de variation intergénérationnelle.

4- des variations lexicales (dans les expressions et les vocables) et 5- des variations sémantiques (dans le sens que leur confèrent les locuteurs).

2. Problématique et démarche

Parlé par quelque 611 500¹⁴ francophones pour qui c'est la langue maternelle ou la principale langue d'usage, sur un territoire caractérisé par la dispersion et la mobilité de ses locuteurs, le franco-ontarien est communément perçu comme un parler dont la plus grande caractéristique serait d'être imprégnée du contact à l'anglais. De cette perception émane souvent l'idée généralisée d'un français défectueux (que plus d'un qualifie de « franglais ») et d'une compétence langagière réduite des locuteurs. Or, « [...] bien que l'existence d'influences interlinguistiques dans le français ontarien soit indéniable, son importance a parfois été exagérée [...] au point de constituer un stéréotype dans l'imaginaire linguistique des francophones et des non francophones¹⁵ ».

Afin de lever le voile sur ces constats généralisés, les linguistes s'y sont intéressés, surtout à partir des années

¹⁴ Selon la Définition inclusive de francophone (DIF) adoptée par l'Ontario en 2009. Ce nombre est calculé selon les données du recensement canadien de 2011. Contrairement aux données de Statistique Canada où les locuteurs sont qualifiés de francophones s'ils ont le français comme langue maternelle, la DIF tient compte des locuteurs qui ont le français comme langue d'usage, sans nécessairement que ce soit leur langue maternelle. Cette décision politique du gouvernement ontarien permet d'inclure, entre autres, dans la francophonie ontarienne tous les nouveaux arrivants qui choisissent de s'identifier comme francophones. Voir Office des Affaires francophones, *La communauté francophone de l'Ontario*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009-2014 (mis à jour le 10 juillet 2014), www.ofa.gov.on.ca.

¹⁵ Jeff Tennant, « Variation morphophonologique dans une langue en situation minoritaire : le français à North Bay », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 113.

1980, cherchant ainsi à mieux comprendre si le franco-ontarien évoluait en parallèle ou en marge des autres parlers français en Amérique du Nord en se redessinant par le processus d'évolution naturelle des langues. Nous traçons, dans ce qui suit, un portrait succinct des études qui s'y sont consacrées, tant en synchronie qu'en diachronie, afin de dégager ce qui caractérise réellement le parler franco-ontarien. Sur quelles particularités les travaux ont-ils porté? Quels aspects linguistiques ont été privilégiés? Quelles images s'en dégagent?

Le regard que nous posons pour répondre à ces questions s'inscrit dans un parti-pris méthodologique pour les études en linguistique de corpus, c'est-à-dire celles faisant appel à des corpus oraux qui permettent l'analyse des usages réels que font les locuteurs de la langue dans des situations données ainsi que dans des régions ou des communautés particulières. Dans une approche sociolinguistique, la linguistique de corpus permet de cerner les conditions ainsi que les facteurs en jeu (l'âge, le sexe, la scolarité, la classe socioéconomique, etc.), ce qui, en retour, fait valoir les facteurs linguistiques et extralinguistiques qui influent sur les usages langagiers.

Le portrait qui suit a donc fait appel à des études de corpus publiées¹⁶ sur une période d'une quarantaine d'années, soit de 1978 à 2014. Tous les chercheurs auxquels nous nous référons ont ainsi constitué des corpus pour mener leurs analyses dans différentes régions de l'Ontario français, notamment Welland, Hawkesbury, Cornwall, North Bay, Pembroke, Toronto, Windsor, Sudbury et Ottawa-Hull. Certains corpus sont de plus grande

¹⁶ Nous n'avons pas tenu compte des thèses et des mémoires sur le sujet, à moins qu'ils n'aient fait l'objet d'une publication.

échelle¹⁷ tant par le nombre de locuteurs que par la taille des aires d'enquête, d'autres sont de plus petite échelle, souvent constituées dans le milieu immédiat des chercheurs¹⁸.

Une analyse transversale des analyses publiées de ces corpus a permis, dans un premier temps, de faire un survol général des aspects du français parlé en Ontario qui ont fait l'objet d'études morphosyntaxiques, lexicosémantiques et phonétiques, puis, dans un deuxième temps, de classer ces aspects selon que les variantes relevaient de changements systémiques endogènes (motivés par le système linguistique du français) ou de changements systémiques exogènes (résultant du contact avec un autre code, en l'occurrence l'anglais)¹⁹. Bien qu'un tel classement ait des limites, il permet de cerner l'influence de l'anglais sur la langue et de voir si cette influence est surestimée ou sous-estimée.

3. Variation morphosyntaxique

L'analyse des traits morphologiques, qualifiés par plusieurs linguistes de noyaux durs de la langue, c'est-à-dire les plus résistants au changement et les moins susceptibles de

¹⁷ À titre d'exemples, le corpus Mougeon-Hébrard (1975) compte 68 locuteurs (Raymond Mougeon et coll., « Convergence vs divergence : variantes morphologiques de la première personne de l'auxiliaire *aller* dans les variétés de français laurentien du Canada », dans Carmen Leblanc et coll. (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, PUL, 2010, p. 146) et le corpus Mougeon-Beniak (1978) compte 118 adolescents de 9^e et 12^e année, à Cornwall, North Bay, Pembroke et Hawkesbury (Mougeon et coll., *ibid.*, p. 136).

¹⁸ C'est le cas, entre autres, de Nathalie Melanson qui s'est intéressée à la région de Sudbury, de Gilles Forlot qui s'est intéressé aux nouveaux arrivants français à Toronto, ainsi que de Paula Caxaj-Ruiz et Svetlana Kaminskaïa, auprès d'adolescents du secondaire et de l'université à Toronto et Windsor.

¹⁹ Gisèle Chevalier, « Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue », *Alternative Francophone*, vol. 1, n° 1, 2008, p. 82.

variation, se produit souvent de pair avec l'analyse de la syntaxe, puisqu'ils ont généralement une incidence sur la structure même des énoncés. Les chercheurs attribuent cette variation morphosyntaxique aux trois facteurs que sont l'influence de l'adstrat anglais, le maintien des formes archaïques et l'évolution naturelle de la langue²⁰.

a. Traits systémiques exogènes : influence de l'adstrat anglais

Le plus grand constat dans les analyses morphosyntaxiques en franco-ontarien est celui de l'apparement avec le système de langue anglaise, d'où le fait que l'on relève, dans le premier cas, l'usage d'homologues interlinguistiques et, dans le second, le transfert des règles d'une langue à l'autre²¹. Ces phénomènes de convergence et d'interférence, facilités par l'apparente similitude entre les deux langues, s'opèrent toutefois, dans une plus ou moins grande mesure, selon la fréquence d'usage que font les locuteurs du français, usage lui-même tributaire du taux de concentration des francophones dans des régions et des communautés données. Les travaux qu'ont menés Raymond Mougeon, Édouard Beniak et Terry Nadasdi ont tenu compte de cette variable et l'ont traduite, sur le plan microscopique, par les qualificatifs « locuteurs restreints », « locuteurs semi-restreints » et « locuteurs non restreints », soulignant ainsi la distinction entre les locuteurs

²⁰ Alain Thomas, « Le franco-ontarien : portrait linguistique », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989, p. 19-35.

²¹ Édouard Beniak et Raymond Mougeon, « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec...*, *op. cit.*, p. 88-90.

qui ne font pas ou qui font peu ou beaucoup usage de la langue française au quotidien²².

Faire état de tous les traits systémiques exogènes recensés dans les études serait un exercice futile et beaucoup trop ambitieux pour se réduire à quelques pages. Notons néanmoins, parmi les plus grandes influences de l'anglais attribuées à la morphosyntaxe franco-ontarienne, les cas touchant :

- le système prépositionnel et pronominal où s'instaure une certaine confusion avec l'usage de langue anglaise (« *sur* la radio / à la radio » « on va *les* demander des questions / on va *leur* demander de...²³ »);
- le système verbal où certains intransitifs deviennent transitifs (« j'aime *de* parler anglais / ça *lui* fait rêver à »), d'une part, et où des transitifs deviennent intransitifs (« j'ai téléphoné tous les gens / je ne voulais pas enseigner les enfants²⁴ »), d'autre part;
- le système conjonctionnel, notamment dans l'usage de la conjonction de conséquence *so*²⁵;

²² Daniel Golembeski parle d'un index de la francité comme mesure de la restriction de l'usage (« Variable Lexical Usage in the French of Northern Ontario », dans Julie Auger et Andrea Word-Allbritton (dir.), *The CVC of Sociolinguistics: Contact, Variation, and Culture*, Indiana University Working Papers in Linguistics, vol. 2, Bloomington, Indiana University Linguistics Club, 2000, p. 35-48).

²³ Raymond Mougeon et Terry Nadasdi, « Discontinuités variationnelles dans le parler des adolescents franco-ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 51-76.

²⁴ Les exemples sont tirés de Gilles Forlot, « Analyse morphosyntaxique du parler d'un groupe d'immigrants français à Toronto », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 77-112. Bien que l'auteur se soit penché sur la langue de migrants français, les usages relevés sont aussi attestés dans le parler de locuteurs natifs de l'Ontario.

²⁵ Raymond Mougeon, « Les emprunts au vocabulaire de base de l'anglais en français ontarien », dans Danièle Latin et Claude Poirier

- le système adverbial où il y a transposition de l'équivalence de langue anglaise (« ils jouent *comme* individuels²⁶ », « ...c'est juste *comme* à cinq minutes de marche²⁷ ») et l'usage de la particule *back* en concurrence au préfixe *re-* (« je lui ai donné *back*²⁸ »).

Les travaux révèlent aussi des influences systémiques exogènes sur la structure morphosyntaxique, manifestes dans les modalités verbales où l'on calque la temporalité sur l'usage anglais tel que celui de marquer le passé par un adverbe (« j'ai habité ici *depuis...* ») et celui d'utiliser le présent pour indiquer le futur (« le jour où on vend »)²⁹. Cette influence produit souvent une restructuration, voire une régularisation structurale, comme on le retrouve dans la pronominalisation, notamment au chapitre des pronoms transitifs – intransitifs *les / leur* (« on va *les* demander³⁰ »), de la surutilisation des pronoms *nous autres* et *à eux*

(dir.), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*, Québec, PUL, 2000, p. 29-43; Raymond Mougeon et coll., « Convergence *vs* divergence... », *op. cit.* Voir aussi l'article de Davy Bigot, « Identité et variation linguistique : les données de Casselman (Ontario) » dans le présent numéro.

26

Gilles Forlot, « Analyse morphosyntaxique... », *op. cit.*

27

Paula Caxaj-Ruiz et Svetlana Kaminskaïa, « Compétences discursives de locuteurs du français L1 et L2 en contexte minoritaire », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 39, 2014, p. 183, 186.

28

Raymond Mougeon et coll., « Convergence *vs* divergence... », *op. cit.*, p. 136.

29

Gilles Forlot, « Analyse morphosyntaxique... », *op. cit.*; Gilles Forlot, « Portrait sociolinguistique de migrants français à Toronto », dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue...*, *op. cit.*, p. 228-230. Ces usages sont aussi attestés dans d'autres régions de la francophonie hors de l'Amérique du Nord. Il y aurait donc lieu de voir s'il s'agit réellement d'une influence de l'anglais ou d'un phénomène interne à la langue.

30

Raymond Mougeon et Terry Nadasdi, « Discontinuités variationnelles... », *op. cit.*

(« ... il parle à *nous autres*³¹, ... ils ont donné à *eux*³² »), et de la perte de la pronominalisation pour marquer la possession (« J'ai brûlé mon estomac³³ », « J'ai lavé mes mains »). Cette dérèglementation par nivellement morphosyntaxique est aussi relevée dans l'accord au singulier du verbe à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent (« les parents *sait* rien³⁴ »).

Les travaux ne présentent pas ces caractéristiques comme des généralités, mais bien comme celles de locuteurs subissant l'influence de l'anglais, surtout chez les locuteurs « restreints » ou « semi-restreints », c'est-à-dire ceux qui ont l'anglais comme langue de communication ordinaire, sans toutefois que ce soit leur langue maternelle³⁵.

b. Traits systémiques endogènes : formes archaïques et évolution naturelle

Les variantes morphosyntaxiques ne sont pas toutes le fruit de l'influence de l'adstrat anglais. Plusieurs d'entre elles, relevées chez les locuteurs qui ont le français comme principale langue d'usage et vivant essentiellement en milieu majoritaire (locuteurs non restreints), sont internes à la langue. C'est le cas, entre autres, de la tendance à simplifier et à généraliser ce qui fait exception, comme dans les marques des pluriels irréguliers (« des animaux, des chevaux³⁶ ») ou des verbes conjugués au pluriel (« ils

³¹ Albert Valdman et coll., « Introduction », *op. cit.*

³² Raymond Mougeon et Terry Nadasdi, « Discontinuités variationnelles... », *op. cit.*

³³ Gilles Forlot, « Analyse morphosyntaxique... », *op. cit.*

³⁴ Édouard Beniak et Raymond Mougeon, « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité... », *op. cit.*, p. 79.

³⁵ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, « Le non-accord entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification? », *Présence francophone*, n° 46, 1995, p. 53-66.

³⁶ Alain Thomas, « Le franco-ontarien : portrait linguistique », *op. cit.*, p. 24.

jouent »); de la confusion qui sévit dans le genre des mots à initiale vocalique (*une été, une avion, un auto, une hôpital*); de l'usage de la préposition sans complément (« le gars que je sors *avec* ») non admise en français de référence, mais attestée dans certaines circonstances (« il faut que tu payes *pour* ») et souvent confondue avec les prépositions orphelines, qui, bien que courantes en langue anglaise, n'y sont pas plus légitimées qu'en français³⁷. C'est aussi le cas de la disparition du subjonctif qui s'explique par des causes sociolinguistiques et intrasystémiques³⁸. Les travaux de Shana Poplack et Stephen Levey ont permis de comprendre que l'emploi différentiel du subjonctif relevait davantage de l'appartenance à une classe sociale que par convergence à l'anglais³⁹ : il s'agit donc de variation sociolectale.

Certaines variantes en usage en franco-ontarien sont aussi présentes dans les autres français de la variété laurentienne. C'est le cas de la perte ou du maintien de variantes vernaculaires, comme cela se produit pour le verbe « aller + verbe infinitif/s'en aller + verbe infinitif » conjugué à la 1^{re} personne du singulier de l'indicatif présent (*je vas* et *m'as*) pour exprimer le futur ou l'aspect habituel⁴⁰. Le maintien de cette variante vernaculaire est

³⁷ Shana Poplack et Stephen Levey, « Variabilité et changement dans les grammaires en contact », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact. Hommage à Raymond Mougeon*, Québec, PUL, 2011, p. 264. Les auteurs se réfèrent à l'étude menée par Lauren Zentz (2006).

³⁸ Michel Laurier, « Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition? », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec...*, *op. cit.*, p. 105-126.

³⁹ Shana Poplack et Stephen Levey, « Variabilité et changement... », *op. cit.*

⁴⁰ Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Katherine Rehner, « Évolution de l'alternance *je vas / je vais / je m'en vas / je m'en vais / m'as* dans le

attribuable à l'usage que font les locuteurs de la langue (selon leur niveau de francité), mais aussi à des facteurs sociolectaux, selon la couche sociale et le sexe⁴¹. Les études diachroniques qu'ont menées Mougeon et ses collaborateurs sur la question attestent de ce trait en français laurentien, tant en Ontario, au Québec que dans l'Ouest canadien. France Martineau relève même cet usage dans les écrits en France (17^e – 19^e siècle), parlant de neutralisation de la deuxième forme dans les variétés de français canadien à l'oral, et également à l'écrit dans les classes socioéconomiques défavorisées⁴².

L'emploi de certaines conjonctions de conséquence (alors, ça fait que/fait que, donc) est aussi corrélé à la classe socioéconomique et au sexe, tout en tenant compte que l'usage varie selon la fréquence d'utilisation de la langue. C'est ainsi que « (ça) fait que » est beaucoup plus utilisé dans les communautés majoritairement francophones (Hearst et Hawkesbury) qu'il ne l'est dans les communautés majoritairement anglophones (North Bay et Pembroke) où on tend à privilégier davantage la conjonction « alors »⁴³.

parler d'adolescents franco-ontariens (1978-2005) », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre...*, *op. cit.*

⁴¹ Raymond Mougeon et coll., « Convergence vs divergence... », *op. cit.*; Raymond Mougeon et coll., « Évolution de l'alternance je vas / je vais... », *op. cit.*

⁴² France Martineau, « Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre...*, *op. cit.*

⁴³ Raymond Mougeon, « Diversification du parler des adolescents franco-ontariens : le cas des conjonctions et locutions de conséquence », *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, n° 7, Sudbury, Société Charlevoix et Prise de parole, 2007, p. 247. Davy Bigot traite de la question pour la communauté de Casselman (*op. cit.*, présent numéro).

Tous ces exemples, qui sont loin d'être exhaustifs, illustrent que la langue anglaise n'est pas, à elle seule, responsable de la variation qui s'opère en langue parlée, bien qu'elle s'y manifeste davantage chez les locuteurs faisant un usage moindre du français que chez ceux pour qui il s'agit de la principale langue de communication. Si tel est le cas au chapitre morphosyntaxique, qu'en est-il des composantes lexicales et sémantiques?

4. Variation lexicosémantique

Le lexique et la sémantique sont, dans toutes les langues, les lieux naturels et privilégiés de la variation et de l'innovation, puisque « [l]a langue évolue sans cesse : son mouvement concerne le lexique plus nettement que le système des phonèmes ou des structures syntaxiques. C'est un ensemble fuyant, complexe et jamais achevé⁴⁴ ». Le franco-ontarien n'y échappe pas. Les études ont d'ailleurs abondamment documenté la variation lexicosémantique, notamment les emprunts et les archaïsmes que l'on y retrouve à l'instar des autres parlers du français laurentien.

a. *Emprunts à l'anglais*

L'emprunt lexical, qu'il se soit intégré à la langue ou qu'il demeure intégral⁴⁵, est, de loin, le trait le plus saillant en franco-ontarien, mais il varie substantiellement ici aussi

⁴⁴ Jean-Paul Colin, « Le lexique », dans Marina Yaguello (dir.), *Le Grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 2003, p. 401.

⁴⁵ Le premier s'est intégré à la phonologie, à la morphologie et à la syntaxe du français (groceries), tandis que le second est conforme à la phonologie, à la morphologie et à la syntaxe de l'anglais (*sneakers*). La nuance entre les deux est importante, puisque l'emprunt est traditionnellement intégré à la langue et est d'usage courant, ce qui n'est pas le cas de tous les mots anglais que l'on retrouve dans le lexique franco-ontarien.

selon la fréquence d'usage que font les locuteurs du français.

Les travaux des linguistes relèvent ainsi l'emprunt de particules (interjections, conjonctions, ponctuations, marqueurs et mots de liaison), de substantifs, de verbes et locutions verbales, d'adjectifs et d'expressions idiomatiques. Certains de ces emprunts sont spontanés, d'autres répandus⁴⁶, et se manifestent souvent sous forme d'alternance entre les deux codes⁴⁷. Le recours à l'anglais dans les choix lexicaux varie, non seulement en fonction de variables sociales (l'âge, la profession, la classe socioéconomique), mais aussi en fonction de l'exposition à la langue et de sa fréquence d'usage.

Il va de soi que certains domaines se prêtent aussi davantage à l'emprunt, surtout lorsqu'il s'agit de domaines où la langue française a été exclue de certaines fonctions sociales : c'est le cas, entre autres, des vocables liés aux domaines du divertissement (culturel, sportif et récréatif)⁴⁸ et à certains métiers, surtout, le cas échéant, lorsqu'ils ont été exercés dans un milieu de langue anglaise. Les travaux de J. K. Chambers et André Lapierre⁴⁹ ont même souligné

⁴⁶ Shana Poplack, « Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec...*, *op. cit.*; Nathalie Melanson, « Adaptation ou assimilation? Les comportements linguistiques d'une famille franco-ontarienne de Sudbury », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 137-171; Alain Thomas, « Le franco-ontarien : portrait linguistique », *op. cit.*

⁴⁷ Nous n'élaborons pas, dans cet article, sur l'alternance codique, phénomène complexe qui touche à la fois les composantes morphosyntaxiques et lexicales. Il suffit de dire que l'alternance n'est pas ici symptomatique d'un mélange des codes, mais illustre la connaissance qu'ont les locuteurs des deux codes que sont le français et l'anglais.

⁴⁸ Nathalie Melanson, « Adaptation ou assimilation?... », *op. cit.*

⁴⁹ J. K. Chambers et André Lapierre, « Dialect Variants in the Bilingual Belt », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en*

la différence de choix lexicaux entre locuteurs non restreints du français et locuteurs de l'anglais de la région de la Vallée de l'Outaouais pour les termes *soft drink* et *pop*, *sofa* et *couch*.

S'ajoutent aussi les emprunts intégrés par affixation d'un morphème français (comme c'est le cas des verbes *driver* et *watcher*) ou, à l'inverse, celui de mots français avec affixation anglaise (comme dans *matérialistique*, *réaliste* et *disconnecté*⁵⁰). « La ressemblance typologique du français et de l'anglais [facilitant] la convergence⁵¹ », sont également répertoriés les transferts de sens qui s'érigent en homologues interlinguistiques (tel que l'emploi du verbe « réaliser » dans le sens que lui confère le terme anglais, *to realize*).

Alors que les premières enquêtes sur le terrain ont mis de l'avant les nombreuses occurrences d'emprunt à l'anglais, les travaux plus récents mettent en garde que tout ce qui ressemble à de l'anglais n'est pas forcément un anglicisme, d'autant que le vieil anglais étant un substrat du franco-normand, l'anglais contemporain lui ressemble beaucoup, comme cela s'est produit avec le verbe « user », dans le sens d'« utiliser » que l'interprétation commune qualifie souvent d'anglicisme.

Un simple parallélisme entre les deux langues ne suffit pas pour parler d'interférence; il faut mener une enquête dialectologique tant en diachronie qu'en synchronie pour vérifier si les anglicismes apparents ne sont pas simplement des archaïsmes ou des exemples de restructuration interne⁵².

contact. Hommage à Raymond Mousseau..., *op. cit.*, p. 35-85.

50 Gilles Forlot, « Analyse morphosyntaxique... », *op. cit.*

51 Shana Poplack et Stephen Levey, « Variabilité et changement... », *op. cit.*, p. 260.

52 Alain Thomas, « Le franco-ontarien : portrait linguistique », *op. cit.*, p. 24.

b. *Du maintien de vieux vocables à l'innovation lexicale*

Les travaux sur le français ontarien recensent tout autant de traits systémiques endogènes qu'exogènes, notamment le maintien d'anciens vocables (qualifiés d'archaïsants) et l'intégration de termes plus standardisés.

Grâce aux travaux du père Pierre Philippe Potier⁵³ qui a constitué ce que d'aucuns considèrent comme le premier dictionnaire du franco-ontarien au 18^e siècle, dans la région du Détroit, nous savons que le Sud-Ouest ontarien recèle des usages linguistiques que l'on ne retrouve pas ailleurs en province, voire au pays. La région du Détroit, l'une des plus vieilles régions de colonisation française en Ontario, revêt ainsi un intérêt particulier pour les études en dialectologie franco-ontarienne.

[L]e Détroit servit tout au cours du XVIII^e siècle de plaque tournante entre les anciens centres de la Nouvelle-France et les établissements français de l'intérieur du continent... [lieu] dans lequel évolua un français reflétant les réalités politiques et géographiques de la vie de frontière [...] [L]es francophones de la rive canadienne du Détroit seraient les derniers locuteurs de cette variété de langue, étant donné l'assimilation quasi-totale des anciennes communautés états-uniennes où elle avait cours autrefois⁵⁴.

L'ouvrage de Marcel Bénéteau et Peter W. Halford regorge de particularités lexicales – sous forme de mots ou d'expressions – tirées, entre autres, des travaux du père

⁵³ Voir Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, 380 p. C'est Robert Papen qui a qualifié les travaux de Potier de « premier dictionnaire franco-ontarien » lors d'une intervention faite au *Colloque sur les quatre siècles de présence française en Ontario* tenu à Sudbury (Ontario) en juin 2015.

⁵⁴ Marcel Bénéteau et Peter W. Halford, *Mots choisis. Trois cents ans de francophonie au Détroit du lac Érié*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, p. 5-6.

Potier. Certains de ces usages ont été, par la suite, retracés ailleurs en Ontario, et dans les autres français canadiens. D'autres usages, toutefois, sont demeurés le propre de la région du Détroit. Soulignons, en guise d'illustration, le *butin de lit* qui réfère à la literie (draps et couverture), le verbe *effaçailier*, dans le sens d'effacer, et une *trompette du jugement* qui qualifie une personne indiscrete disant tout ce qu'elle sait⁵⁵.

Nous trouvons aussi de rares néologismes dans les communautés à forte proportion francophone, dont « salon de traite » pour *milk parlor* à Prescott-Russell⁵⁶, la courtueur⁵⁷, des bottes de pimp⁵⁸ et le verbe transitif « lutter » ou pronominal « se faire lutter » dans le sens de « frapper quelque chose avec un véhicule » ou de « se faire frapper par un véhicule » (« J'ai rasé *lutter* un orignal sur la route; Il *s'est fait lutter* par un char⁵⁹ »). Il y a aussi la locution verbale « donner un tour à quelqu'un » où le franco-ontarien donne une toute nouvelle acception au mot « tour », soit celle de déplacer quelqu'un en véhicule motorisé pour l'amener à une destination quelconque (« Je m'en vais en ville. Veux-tu un *tour*?⁶⁰ »).

Les études sur les différences lexicales entre le français des Ontariens et celui des Québécois ou des autres parlars

⁵⁵ *Ibid.*, p. 104, 208, 485.

⁵⁶ Alain Thomas, « Le franco-ontarien : portrait linguistique », *op. cit.*

⁵⁷ Ce néologisme provient de Benoît Cazabon, inédit.

⁵⁸ Vocabulaire qualifié de néologisme par Daniel Golembeski et relevé à Hearst, *op. cit.*, p. 36.

⁵⁹ Julie Boissonneault et Ali Reguigui, « Au-delà des technoclectes. Problématique de traitement du corpus du français parlé en Ontario », dans Leila Messaoudi et Pierre Lerat (dir.), *Les technoclectes / Langues spécialisées en contexte plurilingue*, Rabat (Maroc), Langage et société CNRST-URAC56 et Réseau Maghrébin des technoclectes, 2014, p. 429-444.

⁶⁰ *Ibid.*

laurentiens restent toujours à faire⁶¹, d'où l'importance de recherches dialectologiques pour distinguer ce qui provient d'un vieux fonds français, ce qui est emprunté à l'anglais et ce qui serait de création franco-ontarienne, ainsi que d'enquêtes sur le terrain pour bien cerner les facteurs qui agissent sur la variation. Les travaux de Mougeon, Rehner et Nadasdi sur les variantes pour parler, entre autres, de « souliers de sport » (espadrilles, souliers, chaussures, *shoes*, *running shoes*, *sneakers*, *runners*, *baskets*)⁶² permettent ainsi de voir ce qui est accepté dans toutes les couches sociales, ce qui se retrouve dans une couche sociale favorisée ou dans une couche sociale défavorisée, ce qui se prête aux situations formelles et aux situations informelles, et ce qu'utilisent les locuteurs restreints à l'encontre des locuteurs non restreints. Les travaux récents de Mougeon et de ses collaborateurs, s'inspirant d'analyses approfondies en dialectologie, ouvrent ainsi la porte aux divergences et aux convergences linguistiques entre les français laurentiens.

5. Variation phonétique

Les études sur la phonétique du franco-ontarien ne sont pas nombreuses et la prononciation fait d'office, en quelque sorte, de la parente pauvre des recherches. Ce phénomène n'est pas propre au franco-ontarien : de telles études – quelles que soient la langue ou les variétés de langue – demandent un investissement de temps dont ne peuvent se prévaloir beaucoup de chercheurs et, jusqu'à

⁶¹ Terry Nadasdi, « Le français en Ontario », *op. cit.*, p. 109.

⁶² Raymond Mougeon, Katherine Rehner et Terry Nadasdi, « La variation lexicale dans le parler des adolescents franco-ontariens », dans Wim Remysen et Diane Vincent (dir.), *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières. Mélanges offerts à Denise Deshaies*, Québec, PUL, 2010, p. 169-205.

l'avènement de logiciels gratuits sur la Toile, un investissement d'équipement qui n'était pas à la portée de tous. Une grande partie des travaux sur le phonétisme du franco-ontarien est, en fait, redevable à l'existence du Laboratoire de phonétique expérimentale de l'Université de Toronto qu'avait créé et dirigé Pierre Léon (de 1965 à 1990).

Ces travaux se sont surtout penchés sur les traits phonématiques (les phonèmes), et, dans une moindre mesure, sur les traits prosodiques (les traits accentuels, intonatifs et rythmiques⁶³) et morphophonologiques (les variantes à incidence morphologique). Que le système vocalique fasse davantage l'objet d'études ne surprend pas, d'autant qu'il est plus variable que ne l'est le système consonantique, « la plupart des consonnes [étant demeurées relativement] stables selon tous les axes de variation [...] depuis le 17^e siècle⁶⁴ ». Plusieurs de ces travaux ont d'ailleurs privilégié, comme le souligne Thomas, une approche en sociophonétique qui tient compte de facteurs sociaux pour expliquer la variation (notamment, la région, l'urbanisation/la ruralité, l'âge, la classe socioéconomique, le sexe, le niveau de scolarité). La sociophonétique ne fait pas qu'éclairer sur la prononciation; elle dévoile aussi le comportement langagier des locuteurs et les représentations qu'ils entretiennent sur la prononciation⁶⁵. Elle traite ainsi de la conscience linguistique qu'ont les locuteurs de réalisations phonétiques différentes.

⁶³ Alain Thomas, « Le franco-ontarien : portrait linguistique », *op. cit.*

⁶⁴ Françoise Gadet, « La variation : le français dans l'espace social, régional et international », dans Marina Yaguello (dir.), *Le Grand livre de la langue française, op. cit.*, p. 99.

⁶⁵ Pierre Léon et Władysław Cichoński, « Bilan et problématique des études sociophonétiques franco-ontariennes », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec...*, *op. cit.*, p. 37.

a. Traits phonématiques

L'intérêt porté aux variantes phonématiques s'inscrit dans une perspective essentiellement intrasystémique, c'est-à-dire de variabilité interne à la langue. On a comparé les productions de locuteurs franco-ontariens au français de référence ainsi qu'à celles de locuteurs parlant d'autres variétés de français qu'elles soient laurentiennes, acadiennes ou hexagonales, relevant les variantes qui s'opéraient entre elles, notamment en ce qui concerne :

- l'assibilation (ou l'affrication) des occlusives dentales /t/ et /d/ devant les voyelles antérieures fermées /i/ et /y/⁶⁶;
- le [r] apical (communément dit « roulé ») et le [R] dorso-uvulaire (dit « grasseyé »), le premier étant en perte de vitesse au profit du second⁶⁷;
- le « relâchement des voyelles hautes en syllabe accentuée fermée⁶⁸ » (comme c'est le cas du [u] qui devient [ʊ] dans le mot « route »);

⁶⁶ Pierre R. A. Léon, « Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien et sa mouvance », dans Claude Poirier et coll. (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, PUL, 1994, p. 387-408; Raymond Mougeon, « Du québécois à l'ontarion : aperçu général sur le français ontarien », *Francophonies d'Amérique*, n° 3, 1993, p. 61-78; Alain Thomas, *La variation phonétique : cas du franco-ontarien*, Ville LaSalle (Québec), Didier, 1986, 174 p.; François Poiré, « Le français canadien en milieu minoritaire : le cas du Sud-ouest ontarien », dans Jacques Durand et coll. (dir.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 2009, p. 153-173; Alexander Hull, « The Franco-Canadian Dialect of Windsor, Ontario: A Preliminary Study », *Orbis*, vol. 5, n° 1, 1956, p. 35-60.

⁶⁷ Pierre R. A. Léon, « Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien... », *op. cit.*; Alain Thomas, « La prononciation du français dans le Moyen-Nord ontarien », *Francophonies d'Amérique*, n° 4, 1994, p. 5-11.

⁶⁸ Alain Thomas, « La prononciation du français dans le Moyen-Nord... », *op. cit.*

- la fermeture de la voyelle postérieure [a]⁶⁹ en voyelle mi ouverte [ɔ] ou mi fermée [o] (comme dans Canada : [kanada] → [kanadɔ] → [kanado]);
- la réalisation du /wa/ en /we/⁷⁰ (comme dans moi : [mwa] → [mwe]);
- la nasalisation⁷¹;
- la diphtongaison⁷²;
- la réalisation du schwa⁷³.

Ces traits phonématiques sont aussi attestés dans les autres parlers de français laurentien, la variation pouvant être attribuée à des facteurs diatopiques (régionaux) et sociolectaux.

Somme toute, les constats laissent généralement entendre « qu'il n'y a pas véritablement d'anglicisation de la prononciation ou qu'elle est très faible contrairement à ce qu'on peut noter dans le domaine lexical⁷⁴ ». Il y a

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Pierre Léon, « Les voyelles nasales et leurs réalisations dans les parlers français du Canada », *Langue française* (Phonologie des usages du français), vol. 60, n° 1, 1983, p. 48-64; Pierre R. A. Léon, « Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien... », *op. cit.*; François Poiré et coll., « La réalisation des voyelles nasales en français de Windsor », *Parole*, n°s 39-40, 2006, p. 259-284.

⁷² Pierre R. A. Léon, « Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien... », *op. cit.*; Marilyn Lambert-Drache, « Observations sur la diphtongaison en français parlé à Welland (Ontario, Canada) », *Studi italiani di linguistica teorica ed applicata*, vol. 17, n°s 2-3, 1988, p. 259-270.

⁷³ François Poiré et coll., « Conséquences du contact avec l'anglais sur la réalisation de la liaison et du schwa en français de Windsor, Canada », dans Maria Iliescu et coll. (dir.), *Actes du XXV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, vol. 1, Berlin et New York, De Gruyter, 2010, p. 365-374.

⁷⁴ Alain Thomas, « Où en sont les recherches sur la prononciation franco-ontarienne? », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 42.

consensus sur le fait que plus les sujets sont bilingues (anglais-français), plus ils tendent vers les emprunts intégraux, c'est-à-dire à maintenir la prononciation originale des emprunts qu'ils font à l'anglais, plutôt que vers les emprunts intégrés. Ce constat, attesté, entre autres, chez Melanson⁷⁵, est repris par Ali Reguigui sur le traitement phonétique de l'emprunt intégral en franco-ontarien⁷⁶.

L'influence anglaise est également démentie sur la diphtongaison⁷⁷ et sur l'assibilation⁷⁸, bien qu'on puisse attribuer un certain glissement auprès des locuteurs habitant des milieux où la concentration de francophones est moindre⁷⁹.

b. Traits morphophonologiques et prosodiques

Les incidences morphophonologiques, telles que la chute du *ne* de négation, le schwa ou E caduc, les liaisons⁸⁰ ou l'effacement du /l/ dans les articles définis⁸¹ sont attribuables à des forces endogènes. En fait, plus on parle vite, plus on élide, phénomène que l'on retrouve chez les locuteurs « non restreints » du français.

Quant à la prosodie du franco-ontarien, peu de chercheurs s'y sont réellement attardés, si ce n'est qu'à titre exploratoire

⁷⁵ Nathalie Melanson, « Adaptation ou assimilation?... », *op. cit.*, p. 161.

⁷⁶ Ali Reguigui, « Phonétique et prosodie de l'emprunt intégral en franco-ontarien », *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, n° 11, Ottawa, La Société Charlevoix et Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, p. 193-211.

⁷⁷ Pierre Léon, « Les voyelles nasales et leurs réalisations... », *op. cit.*

⁷⁸ Claude Poirier, « L'assibilation des occlusives /t/ et /d/ au Québec... », *op. cit.*

⁷⁹ Pierre R. A. Léon, « Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien... », *op. cit.*, p. 403.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Jeff Tennant, « Variation morphophonologique... », *op. cit.*; Alain Thomas, « Où en sont les recherches... », *op. cit.*; Pierre R. A. Léon, « Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien... », *op. cit.*

et avec des corpus réduits. Les travaux de Wladyslaw Chichocki et Daniel Lepetit⁸² laissent entendre que l'intonation serait sujette à l'influence de l'anglais, alors que ceux de Tennant et de Reguigui⁸³ laissent entrevoir une certaine influence sur la prosodie⁸⁴.

Émergent de ces travaux, des variantes diatopiques définies non pas tant par des régions spécifiques, mais selon les lieux où les francophones sont en situation minoritaire ou majoritaire. À ce titre, les différences entre le français parlé en Ontario et celui parlé au Québec seraient attribuables à la dominance linguistique des locuteurs⁸⁵. Des variantes sociolectales sont également relevées, en fonction du sexe, de l'indice d'urbanité, des classes sociales et des groupes d'âge.

Les plus grands constats en matière de variantes socio-phonétiques font état de différences endogènes attribuables à la variante standardisée que véhicule l'école, « [d']un certain fléchissement de l'accent régional⁸⁶ » qui tend vers la standardisation au détriment de la prononciation plus régionale et vernaculaire. Cette réduction des variantes vernaculaires au profit des variantes plus standardisées

⁸² Wladyslaw Chichocki et Daniel Lepetit, « Intonational Variability in Language Contact. F0 Declination in Ontarian French », dans David Sankoff (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, John Benjamins, 1986, p. 239-247.

⁸³ Jeff Tennant, « Rythme prosodique et contact des langues dans le français ontarien », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougeon...*, *op. cit.*, p. 355-373; Ali Reguigui, « Phonétique et prosodie de l'emprunt... », *op. cit.*

⁸⁴ Alain Thomas, « Où en sont les recherches... », *op. cit.*, p. 42; Alain Thomas, « La prononciation du français dans le Moyen-Nord... », *op. cit.*, p. 6-7.

⁸⁵ Alain Thomas, « La prononciation du français dans le Moyen-Nord... », *op. cit.*, p. 5.

⁸⁶ *Ibid.*

s'explique aussi par des variables sociales : la dynamique urbaine, la classe sociale, le sexe et l'âge⁸⁷.

La prononciation franco-ontarienne tend à se standardiser, sans s'angliciser, et le sous-emploi du français peut éliminer la variation sociophonétique et stylistique. Vu l'importance relative grandissante des sous-utilisateurs (à usage restreint) du français dans la communauté franco-ontarienne [...] on peut prévoir un acheminement progressif vers un modèle phonétique, d'inspiration scolaire. Cela faciliterait sans doute la communication avec le reste de la francophonie, mais au prix d'une perte de couleur locale⁸⁸.

Conclusion

Notre but était, rappelons-le, de brosser un portrait succinct de ce qui se dégage des études menées par les linguistes sur le franco-ontarien, et ce, afin de mettre de l'avant la complexité de la situation et de poser un regard sur ce qui reste à faire. Ce faisant, nous voulions aussi y voir plus clair quant à l'influence de la langue anglaise sur l'évolution du franco-ontarien. C'est la raison pour laquelle nous avons traité de la question en classant les variantes selon qu'elles étaient attribuables à des forces systémiques endogènes ou exogènes. Les études de corpus laissent entrevoir que les forces qui agissent sur la variation en franco-ontarien émanent à la fois d'influences qu'exerce le système de langue anglaise et d'influences internes à la langue française, d'où l'importance de faire preuve de discernement et de doigté avant de conclure trop hâtivement qu'elle ne s'expliquerait que par le seul fait d'une convergence vers la langue anglaise ou d'une interférence des codes. De plus, la variation linguistique qu'on y relève dévoile que la langue française parlée en

⁸⁷ Pierre R. A. Léon, « Recherches sur le phonétisme... », *op. cit.*

⁸⁸ Alain Thomas, « Où en sont les recherches... », *op. cit.*, p. 48.

Ontario est loin d'être homogène, ce qui oblige « à repenser les concepts de compétence ou de communauté linguistique selon une perspective plurinormiste⁸⁹ ».

Le franco-ontarien constitue-t-il une variété de français, c'est-à-dire une variété qui se caractérise par des différences structurales et dont les traits linguistiques ne sont pas retrouvés ailleurs? Il est toujours difficile de répondre à cette question. Seules des enquêtes dialectologiques sur le français en Ontario et ailleurs au pays permettront de cerner les traits que ces parlers ont en commun et de départager les traits propres à chacun d'eux. Il faut aussi tenir compte du fait que toute variabilité inhérente à la langue parlée n'est pas nécessairement symptomatique d'un changement linguistique. Pour qu'il y ait changement, la nouvelle variante doit se maintenir. S'il y a changement, il peut découler d'une évolution interne (endogène ou intrasystémique) ou résulter du contact des langues (exogène ou intersystémique). Ici aussi, il faudra « mener plus d'analyses quantitatives fiables de plus de situations de contact » pour vérifier la nature du changement et vérifier s'il peut être attribué au contact des langues⁹⁰.

Ce qui ressort des études sur le parler franco-ontarien est, non pas tant l'anglicisation, mais l'étiollement de la langue que l'on attribue à la baisse de l'usage vernaculaire et à la transmission par l'école plutôt que par transmission intergénérationnelle⁹¹ : « [c]e qui est menacé, c'est le vernaculaire, puisque, [...] il se dirige sensiblement vers la norme du français standard⁹² ». Les travaux de Mougeon

⁸⁹ Raymond Mougeon, « Diversification du parler des adolescents franco-ontariens... », *op. cit.*, p. 231.

⁹⁰ Shana Poplack et Stephen Levey, « Variabilité et changement... », *op. cit.*, p. 272.

⁹¹ Albert Valdman et coll., *Le français en Amérique du Nord...*, *op. cit.*

⁹² Alain Thomas, « La prononciation du français dans le Moyen-Nord... », *op. cit.*, p. 11.

attestent bien que la dévernacularisation résulte de la sous-utilisation du français; l'usage d'archaïsmes diminue au profit de termes plus standardisés, au fur et à mesure que la population franco-ontarienne s'instruit.

Ce phénomène de dévernacularisation soulève aussi la complexité à bien cerner et distinguer les différents locuteurs du français en Ontario : d'une part, les anglo-dominants (locuteurs restreints et semi-restreints) qui, bien qu'ils soient de langue maternelle française, ont l'anglais comme langue de tous les jours; d'autre part, les franco-dominants (locuteurs non restreints) qui ont le français comme langue d'usage. Les uns et les autres peuvent être d'origine « laurentienne » ou d'ailleurs⁹³. Des études comparatives plus approfondies qui tiennent compte des variables diatopiques et sociolectales pourront dresser un portrait plus juste de la réalité de la langue française en Ontario.

Objet d'étude depuis à peine une quarantaine d'années, des études diachroniques et comparatives avec d'autres parlars français permettraient sûrement de mieux saisir, par le truchement de la langue, la résilience et l'adaptation des locuteurs francophones en Ontario. Ces études sont nécessaires pour éviter que ne soit occultée la langue (sa mémoire, son devenir)⁹⁴, comme le laisse entrevoir le témoignage peu favorable, généralement véhiculé par l'opinion populaire, d'un français réduit à n'être qu'un parler mâtiné d'anglais.

⁹³ À part les études de Gilles Forlot, peu de chercheurs ont tenu compte de l'apport des nouveaux arrivants de langue française à l'évolution de la langue en Ontario. Or, il faudra, de plus en plus tenir compte que les locuteurs du franco-ontarien ne sont pas tous de souche canadienne-française, bien qu'ils soient nombreux à l'être.

⁹⁴ Référence à la communication de François Paré (« Manifeste pour une mémoire occultée ») prononcée le vendredi 26 juin 2015 dans le cadre du *Colloque sur les quatre siècles de présence française en Ontario* tenu à Sudbury (Ontario).

Références

- Baronian, Luc, « Les français d'Amérique : états des faits, état de la recherche, perspectives futures », *Revue canadienne de linguistique appliquée / Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. 9, n° 2, 2006, p. 9-20.
- Bénéteau, Marcel et Peter W. Halford, *Mots choisis. Trois cents ans de francophonie au Détroit du lac Érié*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, 532 p.
- Beniak, Édouard et Raymond Mougeon, « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 69-104.
- Boissonneault, Julie et Ali Reguigui, « Au-delà des technolectes. Problématique de traitement du corpus du français parlé en Ontario », dans Leila Messaoudi et Pierre Lerat (dir.), *Les technolectes / Langues spécialisées en contexte plurilingue*, Rabat (Maroc), Langage et société CNRST-URAC56 et Réseau Maghrébin des technolectes, 2014, p. 429-444.
- Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 16, n°s 1-2 (Numéro spécial sur « Le français dans l'Ouest canadien »), 2004.
- Caxaj-Ruiz, Paula et Svetlana Kaminskaïa, « Compétences discursives de locuteurs du français L1 et L2 en contexte minoritaire », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 39, 2014, p. 165-193.
- Chambers, J.K. et André Lapierre, « Dialect Variants in the Bilingual Belt », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact. Hommage à Raymond Mougeon*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, p. 35-85.
- Chevalier, Gisèle, « Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue », *Alternative Francophone*, vol. 1, n° 1, 2008, p. 80-97, <http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/af> (consulté le 21 mai 2015).
- Chichocki, Wladyslaw et Daniel Lepetit, « Intonational Variability in Language Contact. F0 Declination in Ontarian French », dans David Sankoff (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, John Benjamins, 1986, p. 239-247.

- Colin, Jean-Paul, « Le lexique », dans Marina Yaguello (dir.), *Le Grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 2003, p. 391-456.
- Côté, Marie-Hélène, « La longueur vocalique devant consonne allongée en contexte final et dérivé en français laurentien », dans Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2010, p. 49-75.
- Forlot, Gilles, « Analyse morphosyntaxique du parler d'un groupe d'immigrants français à Toronto », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 77-112.
- Forlot, Gilles, « Portrait sociolinguistique de migrants français à Toronto », dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *Lenjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 197-238.
- Gadet, Françoise, « La variation : le français dans l'espace social, régional et international », dans Marina Yaguello (dir.), *Le Grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 2003, p. 91-152.
- Golembeski, Daniel, « Variable Lexical Usage in the French of Northern Ontario », dans Julie Auger et Andrea Word-Allbritton (dir.), *The CVC of Sociolinguistics: Contact, Variation, and Culture*, Indiana University Working Papers in Linguistics, vol. 2, Bloomington, Indiana University Linguistics Club, 2000, p. 35-48.
- Halford, Peter W., *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 1994, 380 p.
- Hull, Alexander, « The Franco-Canadian Dialect of Windsor, Ontario: A Preliminary Study », *Orbis*, vol. 5, n° 1, 1956, p. 35-60.
- King, Ruth et Gary Butler, « Les Franco-Terreneuviens et le franco-terreneuvien », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Halden (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 169-185.

- Labrie, Normand et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 269 p.
- Lambert-Drache, Marilyn, « Observations sur la diphtongaison en français parlé à Welland (Ontario, Canada) », *Studi italiani di linguistica teorica ed applicata*, vol. 17, n^{os} 2-3, 1988, p. 259-270.
- Laurier, Michel, « Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition? », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 105-126.
- Léon, Pierre R. A., « Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien et sa mouvance », dans Claude Poirier et coll. (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 387-408.
- Léon, Pierre, « Les voyelles nasales et leurs réalisations dans les parlers français du Canada », *Langue française* (numéro thématique : Phonologie des usages du français), vol. 60, n^o 1, 1983, p. 48-64.
- Léon, Pierre et Władysław Cichocki, « Bilan et problématique des études sociophonétiques franco-ontariennes », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 37-51.
- Lévesque, Stéphane, Jean-Philippe Croteau et Raphaël Gani, « Conscience historique des jeunes francophones d'Ottawa : sentiment d'appartenance franco-ontarienne et récit du passé », *Revue du Nouvel-Ontario*, n^o 40, 2015, p. 177-229, www.erudit.org.
- Martineau, France, « Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 291-325.
- Melanson, Nathalie, « Adaptation ou assimilation? Les comportements linguistiques d'une famille franco-ontarienne de Sudbury », *Revue du Nouvel-Ontario*, n^o 20, 1996, p. 137-171.

- Mougeon, Raymond, « Diversification du parler des adolescents franco-ontariens : le cas des conjonctions et locutions de conséquence », *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, n° 7, Sudbury, Société Charlevoix et Prise de parole, 2007, p. 229-276.
- Mougeon, Raymond, « Perspective sociolinguistique sur le français en Ontario », dans Aidan Coveney, Marie-Anne Hintze et Carol Sanders (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 155-190.
- Mougeon, Raymond, « Les emprunts au vocabulaire de base de l'anglais en français ontarien », dans Danièle Latin et Claude Poirier (dir.), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 29-43.
- Mougeon, Raymond, « Du québécois à l'ontarois : aperçu général sur le français ontarien », *Francophonies d'Amérique*, n° 3, 1993, p. 61-78.
- Mougeon, Raymond et Édouard Beniak, « Le non-accord entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification? », *Présence francophone*, n° 46, 1995, p. 53-66.
- Mougeon, Raymond, Sandrine Hallion Bres, Robert Papen et Davy Bigot, « Convergence *vs* divergence : variantes morphologiques de la première personne de l'auxiliaire *aller* dans les variétés de français laurentien du Canada », dans Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 131-184.
- Mougeon, Raymond et Terry Nadasdi, « Discontinuités variationnelles dans le parler des adolescents franco-ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 51-76.
- Mougeon, Raymond, Terry Nadasdi et Katherine Rehner, « Évolution de l'alternance *je vas / je vais / je m'en vas / je m'en vais / m'as* dans le parler d'adolescents franco-ontariens (1978-2005) », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 327-373.
- Mougeon, Raymond, Katherine Rehner et Terry Nadasdi, « La variation lexicale dans le parler des adolescents franco-ontariens »,

- dans Wim Remysen et Diane Vincent (dir.), *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières. Mélanges offerts à Denise Deshaies*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Langue française en Amérique du Nord », 2010, p. 169-205.
- Nadasdi, Terry, « Le français en Ontario », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p. 99-115.
- Office des Affaires francophones, *La communauté francophone de l'Ontario*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009-2014 (mis à jour le 10 juillet 2014), www.ofa.gov.on.ca (consulté le 16 novembre 2015).
- Papen, Robert A. et Sandrine Hallion (dir.), *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les voies du français », 2014.
- Poiré, François, « Le français canadien en milieu minoritaire : le cas du Sud-ouest ontarien », dans Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lych (dir.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 2009, p. 153-173.
- Poiré, François, Svetlana Kaminskaïa et Rémi Tremblay, « Conséquences du contact avec l'anglais sur la réalisation de la liaison et du schwa en français de Windsor, Canada », dans Maria Iliescu et coll. (dir.), *Actes du XXV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, vol. 1, Berlin et New York, De Gruyter, 2010, p. 365-374.
- Poiré, François, Stephanie Kelly et Darcie Williams, « La réalisation des voyelles nasales en français de Windsor », *Parole*, n^{os} 39-40, 2006, p. 259-284.
- Poirier, Claude, « L'assibilation des occlusives /t/ et /d/ au Québec : le point sur la question », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 375-419.
- Poplack, Shana, « Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors*

- Québec. *Aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 127-151.
- Poplack, Shana et Stephen Levey, « Variabilité et changement dans les grammaires en contact », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact. Hommage à Raymond Mougeon*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, p. 247-280.
- Reguigui, Ali, « Phonétique et prosodie de l'emprunt intégral en franco-ontarien », *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, n° 11, Ottawa, La Société Charlevoix et Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, p. 193-211.
- Revue de l'Université de Moncton* (Numéro intitulé « Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description », (sous la direction de Robert A. Papen et Gisèle Chevalier), vol. 37, n° 2, 2006.
- Tennant, Jeff, « Rythme prosodique et contact des langues dans le français ontarien », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougeon*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 355-373.
- Tennant, Jeff, « Variation morphophonologique dans une langue en situation minoritaire : le français à North Bay », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 113-136.
- Thomas, Alain, « Où en sont les recherches sur la prononciation franco-ontarienne? », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 41-50.
- Thomas, Alain, « La prononciation du français dans le Moyen-Nord ontarien », *Francophonies d'Amérique*, n° 4, 1994, p. 5-11.
- Thomas, Alain, « Le franco-ontarien : portrait linguistique », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 19-35.
- Thomas, Alain, *La variation phonétique : cas du franco-ontarien*, Ville LaSalle (Québec), Didier, 1986, 174 p.
- Valdman, Albert, Julie Auger et Deborah Piston-Halten (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 583 p.